
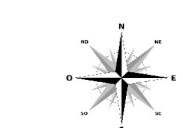


PLAN LOCAL
D'URBANISME

Commune de la Guérande

5.3 Servitude d'Utilité Publique

Arrêt du projet / 7 décembre 2016
Approbation du projet / 14 novembre 2017



- Servitudes d'Utilité Publique**
- Poste de transformation d'énergie électrique 90 kV
 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (14)
 - Servitude relative à la protection des sites et monuments naturels - Le bois des Eloux et de la Mougenière - Site inscrit par arrêté du 22 septembre 1972 (AC2)
 - Servitude relative à la protection des champs de vues des établissements - Feu du Mouillage de Morn (EL6)
 - Servitude relative à la protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles - Liaison hertzienne de Noirmoutier en file à Hôte Dame de Monte - SDES - Zone spéciale de dégagement - Couloir de 123 m (PT2)
 - Servitude établie à l'intérieur des zones de dégagement des aérodromes - concerne tout le territoire communal (17)

- Plan de prévention des risques littoraux**
- Zone B0
 - Zone B1
 - Zone RN
 - Zone R1z
 - Zone RU
 - Zone R1z

